

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU 21 DECEMBRE 2021, À 14H00**

**Auditorium de la Bibliothèque Multimédia**

**1. DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

- 1.1. Commande publique : compte rendu de la délégation de pouvoir du Conseil Communautaire à M. le Président en matière de marchés publics

**2. DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 2.1. Habitat : modification du règlement intérieur de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage

**3. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- 3.1. Zone d'Activités « Cher du Cerisier » sur la commune de Saint-Fiel : cession d'une parcelle de terrain AT 228 à la société SCI B2L
- 3.2. Zone d'Activités « Granderaie » sur la commune de Guéret : cession de la parcelle AK 143 à la SAS Guéret Cassin (en cours de formation)
- 3.3. Zone d'Activités « Cher du Cerisier » sur la commune de Saint-Fiel : cession d'une parcelle de terrain AT 227 à la société SAS ELO
- 3.4. Convention de co-financement d'une solution numérique relative aux commerces de proximité

**4. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL COLLABORATIF**

- 4.1. Contrat de Ruralité de Relance et de Transition Ecologique (C2RTE)
- 4.2. Don de matériel réformé du groupe La Poste envers La quincaillerie, Tiers-Lieux de l'Agglomération du Grand Guéret

**5. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

- 5.1. Service Public d'Assainissement Non Collectif : Proposition de tarifs pour l'année 2022
- 5.2. Eau et assainissement
  - 5.2.1. Convention de vente en gros d'eau potable relative à la production et au transport d'eau potable, à la sécurisation de la desserte en eau entre les territoires du SIE de l'Ardour et de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

- 5.2.2. Convention de vente en gros d'eau potable relative à la production et au transport d'eau potable, à la sécurisation de la desserte en eau entre les territoires du SIAEP Vallée de la Creuse et de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- 5.2.3. Convention de vente en gros d'eau potable relative à la production et au transport d'eau potable, à la sécurisation de la desserte en eau entre les territoires du SIAEP des Deux Sources et de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- 5.2.4. Transfert des excédents d'EVOLIS 23 suite au retrait de la Communauté d'Agglomération pour la compétence « assainissement collectif des eaux usées pour la commune d'Anzême » au 01/01/2021
- 5.2.5. Transfert des excédents du Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de l'Ardour suite au retrait de la Communauté d'Agglomération pour la compétence « eau potable » au 01/01/2021 (communes de Gartempe, Montaigut-le-Blanc et Saint-Silvain-Montaigut)
- 5.2.6. Transfert des excédents du SIAEP de la Vallée de la Creuse suite au retrait de la Communauté d'Agglomération pour la compétence « eau potable » au 01/01/2021 pour les communes d'Anzême, Jouillat et Saint-Fiel
- 5.2.7. Transfert des excédents du SIAEP de La Saunière (nommé au 01/01/2021 SIAEP des Deux Sources) suite au retrait de la Communauté d'Agglomération pour la compétence « eau potable » au 01/01/2021 (communes d'Ajain, Glénic – pour partie –, La Saunière, Mazeirat, Peyrabout, Saint-Laurent, Saint-Yrieix-les-Bois et Savennes)
- 5.2.8. Gestion des eaux industrielles : proposition de tarifs pour l'année 2022
- 5.2.9. Services publics d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines : modification des statuts des régies
- 5.2.10. Service public d'eau potable : convention de mandat avec la société SAUR pour l'encaissement des recettes du service public d'alimentation en eau potable auprès des abonnés dudit service

## 6. DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

- 6.1. Demande d'aide de la Bibliothèque Multimédia auprès du Centre National du Livre, au titre du plan de relance 2021/2022 pour l'année 2022
- 6.2. Demande de versement de la 2<sup>e</sup> tranche du Contrat Territoire Lecture 2021/2023 pour la redynamisation du réseau de lecture publique

## **7. DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE**

- 7.1. Avenant à la convention d'occupation du domaine privé du multi-accueil collectif crèche de Saint-Vaury, entre le Centre Hospitalier spécialisé La Valette de Saint-Vaury et la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

## **8. DIRECTION DES SPORTS NATURE ET DU TOURISME**

- 8.1. Convention de partenariat recherche d'investisseurs touristiques 2022-2023 avec Creuse Tourisme et la CCI de la Creuse
- 8.2. Demande de classement de l'Office de Tourisme du Grand Guéret en catégorie II

## **9. DIRECTION DE L'INGENIERIE FINANCIERE ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

- 9.1. Budget principal : décision modificative n°5/2021
- 9.2. Budget annexe Eau potable en régie : décision modificative n°4/2021
- 9.3. Budget annexe Transports publics : décision modificative n°5/2021
- 9.4. Tarifs de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022
- 9.5. Souscription d'une ligne de trésorerie : budget annexe TP
- 9.6. Souscription d'une ligne de trésorerie : budget annexe SPANC
- 9.7. Souscription d'une ligne de trésorerie : budget annexe EP en délégation
- 9.8. Souscription d'un emprunt auprès de la CE : budget annexe assainissement régie
- 9.9. Souscription d'un emprunt auprès de la Banque Postale : budget annexe eau potable en régie
- 9.10. Délibération voirie – ZA Monteil – Saint-Sulpice-le-Guérétois
- 9.11. Délibération sur l'engagement financier : travaux de grosses réparations et de mise en sécurité de la voie ferrée située sur le parc industriel de Guéret

## **10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 10.1. Organisation du temps de travail : approbation de la charte applicable au 01/01/2022
- 10.2. Modification du tableau des effectifs : création de poste
- 10.3. Modification du tableau des effectifs : suppression de postes
- 10.4. Passation d'une convention avec le Centre de Gestion de la Creuse : évaluation des RPS, accompagnement à la co-construction des conditions de réalisation du travail
- 10.5. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de services entre la commune de Saint-Léger-le-Guérétois et la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret pour les interventions d'exploitation et de maintenance des réseaux et installations liées aux compétences « eau », « assainissement » et « gestion des eaux pluviales urbaines »